

**Département de la Drôme
Délibération
du Conseil municipal**

L'an deux mille vingt-quatre, le 17 octobre à 19H00, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni en session ordinaire à la Mairie sous la présidence de Monsieur Olivier SALIN, Maire

Envoyé en préfecture le 29/10/2024

Reçu en préfecture le 29/10/2024

Publié le

ID : 026-212602643-20241017-DEL_03_17102024-DE

	Présent	Excusé	Absent	Pouvoir remis à :	Date de convocation : 11/10/2024
AUBERY Chantal	X				Secrétaire de séance : Chantal AUBERY
BOLLARD Éric	X				
BOURGEAUD Bastien		X		Étienne LATIL	
CUVELARD Bruno	X				
DREVET Jean-Jacques	X				
INIZAN Loïc	X				
LATIL Étienne	X				
PONS Caroline	X				
SALIN Olivier	X				
SERRE Thierry		X		Delphine VIGNES	
VIGNES Delphine	X				
Total	9	2			

Objet : rénovation d'une maison thématique incluant les locaux de l'Office de Tourisme et la Maison des Vautours- Avenant N°5 LOT 04 charpente couverture zinguerie

Monsieur le Maire présente l'avenant N° 5 établi par l'entreprise **ATELIER DU BATIMENT** dans le cadre de la rénovation de la maison des Vautours.

Modifications introduites : rapport de Mme FROBERT architecte :

« suppression tuyau de descente et dauphins »

Incidence financière de l'avenant :

Montant de l'avenant HT : - 2 077.63 €

TVA 20% : - 415.53 €

Montant TTC : - 2 493.16 €

Montant initial du marché public :

Montant HT : $98\,726.80 + 5\,830.50 - 4\,749.77 + 3\,142.12 + 1\,478.58 = 104\,428.23$ €

Nouveau montant du marché public :

Montant HT : **102 350.60 €**

TVA 20% : 20 470.12 €

Montant TTC : 122 820.72 €

Le Maire demande à l'assemblée de bien vouloir en délibérer.

LE CONSEIL MUNICIPAL, APRES en avoir délibéré et à l'unanimité

APPROUVE l'avenant n°5 pour le LOT 04 Charpente couverture zinguerie pour un montant de **- 2 077.63 € HT** avec l'entreprise **ATELIER DU BATIMENT** 9 chemin de la Françoise 26220 DIEULEFIT

AUTORISE le Maire à signer l'avenant n°5 avec l'entreprise **ATELIER DU BATIMENT**

Fait à Rémuzat les jour, mois et an en susdits
Pour extrait certifié conforme

La secrétaire de séance
Chantal AUBERY



Le Maire
Olivier SALIN



Résultat du vote

Pour : 11

Contre : 0

Abstention : 0

av 5 lot 04

AVENANT DE TRAVAUX
N° AV/LOT 04 - 2024-17

Envoyé en préfecture le 29/10/2024
Reçu en préfecture le 29/10/2024
Publié le
ID : 026-212602643-20241017-DEL_03_17102024-DE

**Opération : RENOVATION D'UNE MAISON THEMATIQUE INCLUANT
LES LOCAUX DE L'OFFICE DE TOURISME ET LA MAISON DES VAUTOURS**

Maître d'ouvrage: **Commune de Rémuzat**
LE VILLAGE 26 510 Rémuzat 7

Entreprises Titulaires : **ATELIER DU BATIMENT**
QUARTIER BEAUVALLON, 26 220 DIEULEFIT 7

Lot N°: **04 CHARPENTE COUVERTURE ZINGUERIE MOB**

ARTICLE 1

Le présent avenant a pour objet de régulariser les plus values et moins values présentées dans le lot sus-cité par le maître d'œuvre et dûment acceptés par le maître d'ouvrage.

ARTICLE 2

Le montant du marché se trouve ainsi modifié, voir tableau ci-dessous:

ARTICLE 3

Les modifications techniques ne nécessitent pas de prolongation du délai global d'exécution.

ARTICLE 4

Toutes les clauses du marché initial demeurent applicables tant qu'elles ne sont pas contraires aux dispositions contenues dans le présent avenant, lesquelles prévalent en cas de contestation.

DESIGNATION DES TRAVAUX	U	Q	P.U	TOTAL
Marché initial HT :				98 726,80 €
Tva à 20,00 %				19 745,36 €
Marché initial TTC:				118 472,16 €
AVENANT 01 - 7 dec 2023				5 830,50
AVENANT 02 - 14 Fév 2024				-4 749,77
AVENANT 06 - 27 Mai 2024				3 142,12
AVENANT 09 - 24 MAI 2024				1 478,58
- TRAVAUX SUPPRIMES				
04.11.21 TUYAUX DE DESCENTE				1 668,03
04.11.41 DAUPHINS EN FONTE				409,60
Sous Total HT moins values				2 077,63
MONTANT H.T. de l'avenant 17 :				2 077,63
T.V.A. 20,00 %:				415,53
MONTANT T.T.C. de l'avenant:				2 493,16 €
NOUVEAU MONTANT H.T du marché :				102 350,60
T.V.A. 20,00 %:				20 470,12
NOUVEAU MONTANT T.T.C du marché:				122 820,72 €

L'entreprise,

atelier du bâtiment
S. Camille Probert
Architecte DPLG
Urbaniste
Le Village
26400 SAOÛ
04 75 36 99 30

L'Architecte,



Le Maître d'Ouvrage,

Le Maire Robert SAÏN



pour la maîtrise d'œuvre, l'OFFICE ARCHITECTES, SC Frobert-architecte
le 16 OCTOBRE 2024